



## REGLEMENT INTERIEUR

La chambre d'hôte, est avant tout une famille qui vous accueille chez elle. Ce lieu n'est donc pas ouvert à tout public, mais d'autres voyageurs peuvent également être présents. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à profiter de tous les lieux mis à votre disposition avec la convivialité et le respect de chacun.

Pour le confort, la santé et la tranquillité de tous, nous ne pouvons pas accepter les animaux.

### **Les arrivées :**

Afin d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles, vous êtes attendus le jour de votre arrivée entre 16h et 19h. Les arrivées précoces ou au contraire tardives feront l'objet d'une entente au préalable (exemple : dépôt des bagages afin de pouvoir visiter les alentours plus tranquillement).

### **Les départs :**

Les départs se font au plus tard à 10h. Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent, une chambre aussi accueillante que celle que vous avez trouvée à votre arrivée.

### **Les petits déjeuners :**

Ils seront servis à l'intérieur ou à l'extérieur, selon votre choix, en fonction de la météo, entre 7h30 et 9h30.

### **La table d'hôte :**

Si vous souhaitez dîner le soir de votre arrivée, n'oubliez pas de nous l'indiquer lors de votre réservation, ou de nous téléphoner au plus tard 48h à l'avance pour nous en informer.

### **Les chambres :**

Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou y prendre les repas. Un wifi gratuit est à disposition des clients. Le téléchargement illégal est interdit. Le son doit être modéré à partir de 22 heures. Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc....) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les propriétaires déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

**Réservation :** La réservation est contractée par messagerie électronique ou par échange verbal. Le versement d'une avance de 15% pourra être demandé lors de la réservation. Cette avance, considérée comme des arrhes, ne sera pas remboursée en cas d'annulation par le client. Elle sera, par contre, remboursée du double en cas d'annulation par le Chalet du H'auts Bois.

### **Disposition générales:**

En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc classée non-fumeur.

Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état, à déclarer et assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnants.

### **Vols et accidents :**

Nous invitons nos hôtes à rester vigilants envers leurs biens matériels afin d'éviter toute perte ou toute tentative. Des consignes de sécurité sont applicables au sein de l'établissement, veuillez les respecter. En cas de dommage corporel, vous devez signaler tout incident avant votre départ. Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel non déclaré.

### **Bon usage :**

Nous comptons sur votre collaboration pour :

- Eteindre les lumières,
- Ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches,
- De jeter dans les WC uniquement du papier toilette, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration